

**CONFERENCE INTERNATIONALE**  
**ACAME / PARTENAIRES ET BAILLEURS DE FONDS**

**DISCOURS**  
**DE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT,**  
**MINISTRE DE LA SANTE**  
**DU BURKINA FASO**

*OUAGADOUGOU, LE 19 JUIN 2007*

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,

Monsieur le Conseiller Spécial d'UNITAID auprès du Ministre français  
des Affaires Etrangères,

Mesdames et Messieurs les Partenaires au Développement,

Monsieur le Président de l'ACAME,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux de l'ACAME,

Mesdames et messieurs,

Chers invités,

Mon pays se réjouit d'abriter la Conférence Internationale de l'Association africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels (ACAME) et des Partenaires au développement pour discuter du rôle des Centrales d'Achats dans l'approvisionnement en médicaments des programmes de lutte contre les maladies prioritaires : VIH Sida, paludisme et tuberculose.

Les nouveaux défis qui s'imposent à nous nécessitent que l'on dépasse désormais le cadre étroit de nos états pour en faire une préoccupation au plan africain.

C'est pourquoi la création de l'ACAME, en ce qu'elle permet la mise en commun de vos forces et de vos différentes expériences est une initiative qui se justifie amplement.

Mesdames et messieurs les Directeurs Généraux de l'ACAME, en vous assurant de ma détermination à offrir à l'ACAME les conditions propices à son développement, je tiens à vous adresser mes plus vifs encouragements à remplir votre mission de service public et à explorer au cours de cette conférence les nouvelles possibilités d'accès aux soins de nos populations.

XXX

Comme vous le savez, l'approvisionnement régulier en médicaments essentiels de qualité et à coûts accessibles pour les populations africaines a été depuis ces dernières années une préoccupation majeure des Ministères chargés de la Santé en Afrique.

La disponibilité et l'accessibilité des médicaments génériques constituaient le préalable indispensable à la mise en place de la politique de soins de santé primaire, incluant l'instauration d'un mode de gestion avec recouvrement de coûts, selon les postulats de base de l'Initiative de Bamako.

Pour y parvenir, la plupart de nos pays ont ainsi opté pour la création de Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels. Celles-ci ont par la suite été dynamisées avec plus ou moins de réussite, après la dévaluation du Franc CFA, qui a contribué à grever les budgets alloués à l'achat des médicaments.

Durant cette dernière décennie, des résultats tangibles ont été incontestablement salués dans chacun de nos pays : les nouveaux systèmes nationaux d'approvisionnement ont ainsi mis en place une organisation plus rationnelle. Ils ont appliqué des méthodes d'achats plus adaptées à la mise en concurrence des fournisseurs sur le marché international et ont également développé un système satisfaisant d'assurance de la qualité des produits pharmaceutiques.

Le rôle fondamental des Centrales d'Achats dans les systèmes de santé est apprécié à sa juste valeur. Il est aisé de constater une plus large disponibilité de médicaments de qualité, à des prix abordables pour les malades, dans tous les pays membres de l'ACAME.

Mais de nouveaux enjeux sont hélas apparus, avec l'ampleur dévastatrice de l'épidémie du VIH/SIDA, avec le paludisme toujours aussi meurtrier et de plus en plus en plus rebelle aux traitements ordinaires et enfin avec la tuberculose de plus en plus résistante. D'importants programmes de lutte contre ces maladies sont mis en oeuvre, beaucoup d'efforts et de moyens sont déployés, mais les besoins restent énormes et insuffisamment couverts.

Je voudrais cependant saluer les efforts du Fonds Mondial et l'arrivée d'UNITAID sur le front de la lutte avec la mise en place de financements innovants et durables.

### XXX

S'agissant de l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires citées précédemment, si l'on se réfère aux évaluations récentes des Centrales d'Achats, force est de constater que certaines d'entre elles n'ont pas été considérées comme suffisamment armées pour l'instant pour relever ce considérable défi.

Et malheureusement, les choix opérés par certains partenaires ont parfois conduit à la mise à l'écart de nombre de Centrales d'Achats dans le processus d'approvisionnement.

Comme tous mes homologues Ministres de la Santé des pays membres de l'ACAME, j'ai porté une attention particulière à la « Déclaration de

Dakar » lancée par les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats, suite à ce constat de sous utilisation des systèmes nationaux d'approvisionnement.

Je ne peux que soutenir les points de vue exprimés par l'ACAME dans cette Déclaration, en appelant de mes vœux une participation accrue des pays bénéficiaires à la conception et à la mise en oeuvre pratique des programmes d'approvisionnement.

Je m'associe également aux dirigeants de l'ACAME dans la défense des principes de développement des capacités locales et de pérennisation des systèmes nationaux d'approvisionnement. En effet, comment pouvons-nous gagner la bataille de la santé pour tous, si certaines parties prenantes nationales sont placées en marge du processus de développement des activités prioritaires ?

Je reste cependant confiant dans l'avenir du partenariat entre les Centrales d'Achats et les Bailleurs de Fonds : il est heureux de constater que les partenaires techniques et financiers ont toujours su accompagner les efforts des gouvernements et des Centrales dans la réalisation de leurs objectifs. C'est en reconnaissant le rôle et la place de chacun et en conjuguant harmonieusement les efforts que nous parviendrons à assurer efficacement la santé de nos populations.

XXX

Je voudrais donc saluer la tenue de cette présente Conférence Internationale, qui arrive véritablement aujourd'hui à point nommé. Je tiens à en féliciter vivement les initiateurs, mais également les partenaires et bailleurs de fonds d'avoir honoré cette invitation.

Nul doute que cette rencontre permettra, dans une ambiance dépassionnée mais franche, d'ouvrir des débats sans détours et constructifs, sans jamais perdre de vue l'intérêt supérieur des populations et des malades.

Face à l'immense attente des populations, et à l'offre encore insuffisante des systèmes nationaux d'approvisionnement, j'invite respectueusement chaque membre de l'ACAME à s'interroger constamment sur les capacités de sa propre structure à s'adapter à l'évolution de la demande et à l'environnement dans lequel elle évolue.

En effet, toute Centrale doit concilier des objectifs de santé publique avec des impératifs propres à une structure évoluant sur le marché international.

Vous savez tous que dans le contexte particulièrement délicat de l'approvisionnement en ARV, toute erreur au niveau de l'estimation des besoins, tout écart dans la programmation des commandes, tout retard dans la transmission des paiements peuvent être sanctionnés immédiatement par un impact fâcheux sur la santé des malades. Et tout comme moi, vous savez à quel point ce sujet est sensible !

Voilà pourquoi j'encourage chaque Centrale membre à évoluer vers toujours plus de réactivité, pour être capable d'adapter son dispositif aux besoins des acteurs de santé sur le terrain. Je souhaite qu'elle puisse faire preuve également de la plus grande souplesse, pour s'adapter aux nouvelles procédures des partenaires.

Je suggère que cette analyse n'occulte aucun des aspects essentiels, à commencer par l'importante question du statut des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels et de l'octroi d'une autonomie de gestion et d'une autonomie financière.

Je suis persuadé que vous évoquerez également la nécessité de développer les capacités locales et la technicité des Centrales, par la mise à disposition de ressources humaines hautement qualifiées, complémentaires et en nombre suffisant. Je pense notamment à la nécessité impérieuse de bénéficier de capacités managériales de nature à anticiper et gérer la croissance liée à l'apport de financements et d'activités supplémentaires.

Je n'oublie pas la mise aux normes internationales des infrastructures, tant dans la capitale qu'en région, et la modernisation de la gestion informatique.

Je suis convaincu également que les Directeurs Généraux sauront rassurer les bailleurs de fonds comme le Fonds Mondial, UNITAID, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, les Agences de l'ONU, les ONG, que je salue chaleureusement, en leur proposant les nécessaires mesures facilitant un contrôle accru des activités, tout en garantissant la transparence de l'utilisation des fonds.

N'oublions pas que la nouvelle excellence du manager impose certes de dire ce que l'on fait, mais également de le prouver !

### XXX

Mesdames, messieurs, l'approvisionnement régulier de nos populations africaines en médicaments essentiels de qualité et en quantité suffisante, notamment pour les programmes de lutte contre les maladies prioritaires, est un enjeu capital, qui devrait mobiliser nos forces durant les dix années à venir.

Il s'agit donc de bâtir tous ensemble un système d'approvisionnement qui respecte les principes de développement, qui allie efficience et efficacité et qui puisse être pérennisé.

C'est avec cette volonté conjointe de dialogue et d'ouverture que vous affichez aujourd'hui que je vous encourage à procéder s'il le faut à la remise en cause de modèles dépassés ou désormais inadaptés. C'est enfin en fixant de manière claire les besoins et les actions prioritaires à mener, que nous pourrons relever tous ensemble ce nouveau défi.

Nul doute que cette rencontre Internationale restera dans les mémoires comme une étape décisive de ce processus enclenché dans l'intérêt bien compris des différentes parties mais surtout de nos populations.

**C'est sur ces notes d'espoir que je déclare ouverts les travaux de la Conférence Internationale de Ouagadougou entre l'ACAME, les partenaires et les Bailleurs de Fonds.**